

Legal English and translation

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Thème. L'objectif de ces travaux dirigés est d'initier les étudiants au difficile exercice de la traduction du français vers l'anglais. En s'appuyant sur des textes journalistiques à connotation juridique, les étudiants acquerront les techniques de base de la traduction (procédés de traduction, équivalences d'une langue à l'autre, etc.) et enrichiront leur vocabulaire dans la langue cible. Ils réviseront et approfondiront également leurs connaissances en grammaire anglaise

Objectifs

Développer les compétences linguistiques en anglais juridique.

Évaluation

contrôle continu